





SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, **Publiée :**
GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

inférieure à 140 mm, par l'intermédiaire d'une première série d'orifices de séparation (7,8) et en une deuxième fraction résiduelle de déchets (14), ladite première série d'orifices de séparation (7,8) comprenant des orifices primaires (7) et des orifices secondaires (8) dont la taille est supérieure à la taille des orifices primaires (7) de sorte que le mélange de déchets (2) est d'abord mis en contact avec les orifices secondaires puis avec les orifices primaires (7), - Étape E2 au cours de laquelle on fait subir un processus de compostage à la première fraction de déchets (13) de manière à composter au moins en partie les déchets biodégradables qu'elle contient.